



FORMATION COMPLEMENTAIRE « PASSERELLE » TRANSPORT DE VOYAGEURS (FIVY08)

PUBLIC & PREREQUIS

Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises, titulaire :

- des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité ou de permis reconnus en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route ou du certificat d'examen du permis de conduire attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories
- et d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de marchandises (titre professionnel du ministère chargé de l'emploi ou CAP, BEP ou BAC professionnel du ministère de l'éducation nationale) ou d'une attestation de formation initiale minimale obligatoire du transport routier de marchandises ou à titre transitoire, d'une attestation valant FIMO.

Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en formation complémentaire "passerelle" voyageurs sur présentation de l'"exemplaire école de conduite" du certificat d'examen du permis de conduire attestant de leur réussite à l'examen du permis de conduire de l'une de ces catégories. »

NIVEAU : V

OBJECTIFS GENERAUX

"Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de voyageurs par :

- *le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité,*
- *la connaissance, l'application et le respect des réglementations et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport."*

(Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 4)

EFFECTIF : 16 participants.

DURÉE : 35 heures.

MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique.

L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

VALIDATION

Attestation de formation conforme à l'arrêté du Ministère chargé des transports si succès à l'évaluation finale.

Au vu de cette attestation, le stagiaire se verra remettre une carte de qualification conducteur.

Attestation de fin de formation remise au participant

Attestation de présence.

CONTENU :

Accueil et présentation de la formation	0 h 30
Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, dont application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile	15 h 30
Application des réglementations	5 h 00
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale	7 h 00
Service, Logistique	4 h 00
Evaluation des acquis et synthèse du stage	3 h 00
Durée totale	35 h 00

MOYENS :

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Véhicule :

- Longueur minimum 10,60 m
- Largeur minimum 2,50 m
- Porte à faux mini AV et AR 2 m
- Equipé d'un ralentisseur intégré au moteur et/ou d'un ralentisseur de type électromagnétique ou hydraulique

Support pédagogique

AGREMENT DU CENTRE DE FORMATION :

Agrément régional délivré au centre de formation par la DREAL concernée



PROGRAMME PROGRESSION :

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 h 30
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels - Présentation de la formation - Modalités pratiques - Tour de table		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité	15 h 30
Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité - Caractéristiques techniques du véhicule de transport de voyageurs et fonctionnement des organes de sécurité - Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique - Perfectionnement à une conduite sûre et économique - Optimisation de la consommation de carburant - Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule - Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : - Conduite individuelle et manœuvres (2 h 30) - Commentaires pédagogiques (0 h 15)		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours 1 véhicule / 4 stagiaires maxi

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer les réglementations en vigueur dans le transport routier de voyageurs	5 h 00
Application des Réglementations - La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs - Les temps de conduite et de repos des conducteurs - L'utilisation du chronotachygraphe électronique - La formation des conducteurs - Les conventions collectives - La réglementation applicable au transport de voyageurs - National et international - Urbain et non urbain - Les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales	7 h 00
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale - La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence - La sécurité dans le transport scolaire - Les principes de la gestion des situations conflictuelles		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	4 h 00
Service, logistique La sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés		MOYENS A PLANIFIER
		1 véhicule équipé PMR + 1 fauteuil roulant
- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service - Sensibilisation au développement durable - L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels		Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Evaluer les acquis du stage	3 h 00
Evaluation des acquis et synthèse du stage - Evaluation pratique en contrôle continu - Test Final d'évaluation des compétences acquises - Correction - Synthèse du stage		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours

